

Exploiter les technologies de l'information et de la communication



Développer et évaluer la compétence

Extraits et commentaires au regard des TIC sur le
*Cadre de référence en évaluation des apprentissages
au préscolaire et au primaire* du M.E.Q.

Suzanne Harvey

Conseillère pédagogique
Service local du RÉCIT
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
suzanne.harvey@prologue.qc.ca

<http://www.cssh.qc.ca/se/recit>

Exploiter les technologies de l'information et de la communication

Développer et évaluer la compétence

Extraits et commentaires au regard des TIC sur le *Cadre de référence en évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire* du M.E.Q.

« Mises à profit dans les champs disciplinaires, les technologies de l'information et de la communication peuvent servir d'accélérateur au développement d'un large éventail de compétences du Programme de formation, transversales comme disciplinaires. »*

*Programme de formation page 28

Introduction

La compétence à exploiter les technologies de l'information et des communications fait partie intégrante du Programme de formation. Elle constitue donc un objet d'apprentissage prescrit et, même si elle ne comporte pas d'attentes de fin de cycle, elle doit faire l'objet d'évaluation. Par conséquent, cette évaluation consistera à vérifier la progression des élèves. Mais comment faire?

Le présent document se veut un guide ainsi qu'un recueil d'outils adaptables pour les enseignants et les élèves du primaire et du préscolaire. Bien entendu, il s'agit d'outils parmi d'autres. Il importe que chaque enseignant s'approprie ses propres outils. Il faut donc considérer ce matériel comme suggestif.

Vous y retrouverez aussi de nombreux extraits du Cadre de référence en évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire du M.E.Q. mis en lien avec la compétence TIC.

La présente documentation, les grilles d'observation et d'autoévaluation proposées ainsi que les référentiels sont disponibles en format électronique sur le site web du Service local du RÉCIT <http://www.cssh.qc.ca/recit> .

Note : les citations en italique proviennent du *Cadre de référence en évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire* du Ministère de l'Éducation du Québec.

Le contexte de réalisation de la compétence TIC

«Les compétences transversales se développent généralement dans les situations d'apprentissage et d'évaluation utilisées pour les compétences disciplinaires.» C'est donc dire que la compétence TIC se développe à travers les projets disciplinaires. Il ne s'agit pas de donner des cours d'informatique mais bien de développer, chez l'élève, un savoir-agir intimement lié aux disciplines.

Qu'est-ce que l'évaluation?

«On définit l'évaluation des apprentissages comme une démarche qui permet de porter un jugement sur les compétences développées et les connaissances acquises par l'élève en vue de prendre des décisions et d'agir. Ce jugement doit s'appuyer sur des informations pertinentes et suffisantes qui donnent un sens à la décision.»

L'acte d'évaluer est un processus.

Planification
Prise d'information
Interprétation
Jugement
Décision

Le contexte d'évaluation de la compétence

«L'évaluation des compétences se fait à partir de situations signifiantes.»

Les outils utilisés devraient alors permettre d'avoir un portrait d'ensemble plutôt qu'une liste de caractéristiques à vérifier séparément.

«Une compétence est un savoir-agir. Dans cette perspective, les savoirs doivent constituer des outils pour l'action et pour la pensée qui est aussi une forme d'agir. L'évaluation de la compétence d'un élève implique donc que l'on vérifie sa capacité de recourir de manière appropriée à une diversité de ressources.»

Quand et comment évaluer?

«Le choix des outils d'évaluation doit favoriser la participation active de l'élève à l'évaluation. Cette dernière est planifiée en considérant qu'il n'y a généralement pas de séparation entre les temps dévolus à l'apprentissage et ceux dévolus à l'évaluation, puisque cette dernière est enchâssée dans les situations d'apprentissage et qu'elle permet également le développement de la compétence.»

«L'évaluation étant intégrée à la dynamique de l'enseignement et de l'apprentissage, la prise de l'information se fait surtout pendant les activités régulières de la classe. L'enseignant doit donc être disponible pour le faire. Le regroupement des élèves, l'organisation des espaces et le climat de la classe doivent lui permettre de consacrer de l'énergie et du temps pour recueillir l'information.»

«Il ne s'agit pas de comptabiliser les résultats de façon mécanique, car la diversité des données recueillies (productions, observations, résumés d'entretiens, autoévaluations, etc.) ne peut être prise en compte par un mécanisme de calcul, aussi sophistiqué soit-il.»

Au préscolaire et au primaire, il ne s'agit pas de donner des cours d'informatique ni de compléter une grille de "cases à cocher". Le jugement ne porte pas sur le résultat d'une somme de connaissances mais doit traduire le mieux possible la progression de l'élève suite au recueil d'informations prises dans des contextes signifiants.

Les procédés pour recueillir l'information

L'observation spontanée en cours de réalisation, le questionnement, l'analyse de travaux des élèves, l'entrevue, les traces laissées au portfolio, etc. sont des moyens appropriés et diversifiés qui permettent de voir la progression de l'élève au regard du développement de la compétence TIC.

Dans le domaine des technologies, l'observation au moment même où l'élève utilise les TIC, interagit, résout des problèmes, mobilise des ressources nous semble le procédé le plus adéquat puisqu'il permet à l'élève un ajustement immédiat.

Pourquoi des grilles d'observation?

*«La compétence est **évolutive** parce qu'elle demande du temps pour se développer et qu'il est toujours possible de progresser.»*

Comme les élèves ne se développent pas tous au même rythme, ils ne manifesteront pas en même temps les mêmes savoirs. L'enseignant notera alors des commentaires différenciés pour ses élèves. Ceci implique que la grille sera complétée au fur et à mesure des observations qui seront portées, selon le contexte, selon l'individualité des élèves. Par conséquent, tous les élèves ne seront pas évalués en fonction des mêmes critères.

Pourquoi des grilles d'autoévaluation?

«(...) l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ne sont pas envisagés en séquence, comme des moments distincts, mais plutôt dans leur interaction dynamique. Dans la mesure où les situations d'évaluation offrent à l'élève la possibilité de porter un regard métacognitif sur ses propres démarches et qu'elles permettent à l'enseignant d'utiliser ses observations pour favoriser la progression de l'élève, ces situations sont aussi des occasions d'apprentissage.»

Ces grilles devraient alors être utilisées en cours de route, afin de permettre à l'élève de porter un regard critique sur son cheminement (métacognition) et de rajuster son tir. Ces outils permettent aussi à l'élève de se responsabiliser par rapport à ses apprentissages.

Comment interpréter les informations recueillies?

Pour rendre ces informations significatives, il importe de se donner des repères afin de percevoir la progression de l'élève. Comparer les informations obtenues avec ce qui est attendu dans le Programme de formation et utiliser les échelles descriptives permet de situer l'élève et d'avoir une idée assez juste de son évolution. Les informations recueillies à différents moments permettront de porter un jugement sur les progrès accomplis.

Le jugement sur l'évolution de la compétence TIC se fera dans la mesure où l'élève a eu de multiples occasions de la développer, et ce, dans des contextes différents.